

LETTRE D'ENGAGEMENT DE LA DIRECTION 2024 – 2025

Référentiels de labellisation qualité QualiFormAgri : Label du ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire intégrant la totalité du RNQ Qualiopi

L'évolution du secteur de l'apprentissage et de la formation continue professionnelle impose au CFA et CFPPA de Bourges-Le Subdray de conduire une démarche de progrès conduisant à la labellisation QualiFormAgri. Depuis le 18/10/2024 nous sommes labellisés QualiFormAgri pour une durée de 3 ans.

Les objectifs pour 2024/2025 sont les suivants :

Cette année scolaire nous allons travailler sur le projet stratégique de l'établissement et donc sur notre projet des centres. La certification qualité nous permet d'initier quelques pistes d'évolutions.

Le projet de centre du CFA de Bourges-Le Subdray reste une priorité pour l'année à venir et doit s'inscrire dans un travail nécessaire de bilan et de perspectives qui ponctue la vie et le fonctionnement d'une structure et la projette vers l'avenir. Se donner un cap, dans le climat économique, social-actuel est indispensable.

L'élaboration d'un projet de centre, projet stratégique pour le CFA, a vocation à se doter d'un instrument fédérateur nous permettant :

- de tracer les chemins du futur en rendant lisible la stratégie pour l'ensemble des agents et pour les partenaires,
- d'apporter une réponse aux évolutions de notre environnement et aux attentes des différentes parties prenantes,
- de définir un modèle organisationnel et économique adapté,
- de s'inscrire dans le projet établissement de Bourges-Le Subdray.

Dans un environnement en constante évolution, ce projet doit être adaptable de façon à permettre d'atteindre les objectifs définis et d'offrir de nouveaux horizons. Le projet stratégique du CFA doit tourner autour des axes suivants :

- Construire un projet de vie au niveau du CFA Bourges-Le Subdray au quotidien
- Finaliser notre démarche de progrès, démarche qualité, nécessaire pour un modèle organisationnel et économique
- Développer les partenariats et interactions avec les territoires du CFA et pérenniser les pratiques liés au recrutement.
- Initier et poursuivre l'engagement dans une démarche d'innovation pédagogique avec la mise en place de la réforme des référentiels.

- Détecter et remédier aux difficultés d'apprentissage, d'orientation et de handicaps ainsi que développer les liens avec les familles, les partenaires sociaux et les entreprises du territoire.
- Asseoir nos spécificités autour de nos pôles de compétences : Agriculture, Paysage et Maintenance du matériel et développer notre offre de formations.

Pour le CFPPA, la priorité est de mettre en place les critères qualité du nouvel appel à projets du Conseil régional 2025-2028.

Un des axes prioritaires sera la mise en œuvre du GDC : Guide de Développement des Compétences.

Ce dernier repose sur :

- Une définition claire des objectifs de l'apprenant, établie dès le recrutement, lors d'une rencontre avec la chargée de recrutement, le référent pédagogique et/ou la référente parcours.
- Un inventaire des compétences actuelles et une identification des compétences à développer, en collaboration avec les référents parcours, handicap et pédagogique.
- Une structuration et une planification des apprentissages pour atteindre les objectifs définis, avec un calendrier et des étapes à valider entre l'apprenant et les divers partenaires.

Un suivi et une évaluation de la progression seront réalisés à travers des tests d'appropriation (autoévaluation, entretien individuel, etc.), supervisés par la référente parcours, la chargée des apprentissages et le référent pédagogique. Ce processus pourra inclure du coaching ou du mentorat entre apprenants. Des ajustements du processus de formation pourront être apportés grâce à un suivi régulier, individuel ou en groupe. Nous avons programmé, au minimum, deux rendez-vous individuels avec la référente parcours et un ou deux bilans collectifs de formation, précédés d'un questionnaire pour recueillir l'avis de tous.

Nous devons également respecter les critères RECTEC, conformément aux exigences de l'appel à projets.

Un autre axe obligatoire sera la mise en place d'une démarche RSE au sein du CFPPA.

Ces exigences du financeur doivent donc être intégrées dans notre démarche qualité.

À cela s'ajoute la nécessité de poursuivre la montée en compétences de l'équipe du CFPPA pour répondre aux besoins d'individualisation des parcours :

- Modulariser et scénariser les formations ;
- Prioriser les éléments à digitaliser ;
- Réaliser des scénarios de formation multimodale intégrant des grains digitalisés sous MOODEA.

Enfin, un dernier objectif est de se préparer à offrir de nouvelles formations dans l'enseignement supérieur, en profitant éventuellement de la création des bachelors agro.

Nous devons également revoir si nécessaire nos process qualité pour être en accord avec la réglementation RGPD.

Les moyens mis en œuvre pour 2024/2025 sont les suivants :

La direction s'engage à faire vivre l'action qualité dans le temps :

- en portant le projet,
- en communiquant sur l'action,
- en incitant les différents personnels à se mobiliser,
- en permettant la tenue des différents « événements qualité » prévus dans le calendrier annuel.

Mme Rania SALEM a été désignée pour assurer une mission d'animatrice qualité pour le CFA et le CFPPA à raison de 100% de son temps de travail. Elle animera la démarche qualité auprès de l'ensemble des personnels des deux centres.

Mme Yvonne CHAPELIER assure à hauteur de 30% une mission sur l'engagement 4 (pour le CFA) en lien avec l'animatrice qualité.

Les temps consacrés à la qualité font partie intégrante de l'activité des deux centres pour tous les personnels impliqués.

La démarche qualité est sous l'autorité du directeur de l'EPLEFPA et, par délégation, Emmanuelle DEMUR directrice du centre de formation par apprentissage de BOURGES-Le SUBDRAY.

La réussite de notre démarche nécessite la participation et l'adhésion de toutes et tous.

<i>Le directeur de l'EPLEFPA</i>	<i>La Directrice du CFA</i>	<i>Le Directeur du CFPPA</i>	<i>L'animatrice qualité</i>	<i>L'animatrice Pédagogique</i>
<i>Vincent DUFRAISSE</i>	<i>Emmanuelle DEMUR</i>	<i>Bernard DELAVY</i>	<i>Rania SALEM</i>	<i>Yvonne Chapelier</i>